



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 13 DECEMBRE 2022

20221213_CA11 - NPNRU – Démolitions des ensembles immobiliers prévus à l'avenant N°3 – Signature d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage de la Ville de Limoges à Limoges habitat

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mardi 13 décembre 2022 à 16 heures dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges, et en visioconférence via l'outil Teams.

Ont participé :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Mesdames Martine BOUCHER, Danielle DUVALET, Sarah GENTIL, Marie HERNANDEZ, Catherine JARRY, Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Samia RIFFAUD, Administratrices

Messieurs Jacky BOUHIER, Philippe CHADELAS, Georges DAMIANO, Rachid EL BOUTAYBI, Jean-Yves ESTOUP, Laurent GUERY, Serge JAMMET, Jean-François LANDRON, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Eric SCHALTEGGER, Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Lionel ECLANCHER, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-président

Monsieur Jean-Marie LAGEDAMONT, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Michel NYS, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur ESTOUP

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur TRACOU

Monsieur Gérard RUMEAU, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame GENTIL

Monsieur Jean-Luc BONNET, Administrateur

Secrétaire du Comité Social et Economique

La séance est ouverte à 16 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, le projet du quartier de Beaubreuil prévoit la démolition de 306 logements locatifs sociaux, propriétés de Limoges habitat, ainsi qu'un bâtiment à usage tertiaire situé au 4 allée Fabre d'Eglantine et un ancien centre culturel au 58 avenue de Beaubreuil propriétés de la Ville de Limoges.

Pour des raisons techniques et économiques, la Ville de Limoges a demandé par courrier du 9 décembre 2022, que Limoges habitat réalise ces deux démolitions pour le compte de la Ville par transfert de sa maîtrise d'ouvrage.

Ces dispositions de transfert de maîtrise d'ouvrage seront fixées ultérieurement par convention concernant à la fois les honoraires de maîtrise d'ouvrage déléguée et la totalité des coûts de l'opération.

Il est demandé aux Membres du Conseil d'Administration de bien vouloir :

- prendre acte de ces informations,
- autoriser Madame la Directrice Générale à négocier et signer tous actes et documents afférents à ce projet.

o
o o

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide d'adopter, à l'unanimité, la proposition qui lui est présentée.

Formalités de publicité effectuées

le

20 DEC. 2022

Pour extrait conforme,

Limoges, le

20 DEC. 2022

LA PRESIDENTE,

Catherine MAUGUIEN-SICARD



A handwritten signature in black ink, appearing to be "C. Mauguien-Sicard", written over a horizontal line.